

L'auto-entreprise Chloé Truilhé
Danse Aérienne Bassin d'Arcachon
14 Rue Anders Celcius
33470 Le Teich
06.45.69.79.80.
Numéro Siret :
820 527 554 000 50

ECOLE DE DANSE AERIENNE BASSIN D'ARCACHON

INSCRIPTION ANNUELLE 12 MOIS COURS

SESSION 2024 - 2025 - 2026

Abonnement contrat d'engagement sur 12 mois

échéances mensuelles

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

PROFESSION :

E-MAIL :

AVEZ VOUS DEJA PRATIQUE :

VOTRE NIVEAU :

COURS CHOISIT :

DATE PRISE EFFECTIVE DE L'ABONNEMENT :

FIN DE L'ABONNEMENT :

OPERATION - DOULEURS - CONDITIONS PHYSIQUES - MALADIE(S) - ALLERGIES :

VOS ATTENTES DU COURS :

PRIX DE L'ABONNEMENT - ECHEANCE :

DROIT A L'IMAGE : ETES VOUS D'ACCORD POUR QUE Danse Aérienne Bassin d'Arcachon PUBLIE DES PHOTOS DE VOUS DANS LE CADRE DE SA COMMUNICATION SUR LE YOGA (SUPPORTS INTERNET OU AUTRE) ? SINON SOUHAITEZ VOUS ETRE FLOUTE(E) ?

Merci de faire parvenir 12 chèques des mensualités choisit de votre abonnement à l'ordre de Chloé Truilhé + 1 chèque de 24 euros pour l'obtention de votre licence annuelle de danse (obligatoire).

Aucun remboursement ne sera effectué dès la date de prise effective de l'abonnement, tout engagement est du même si l'élève ne va pas à toutes les séances de son abonnement ou si il y a des mois où des séances non effectué ou si l'élève est en incapacité de faire du sport .

Toutes publications (photos, vidéos...) sur les réseaux prise au sein de l'école fera l'objet de la mention du nom de l'école.

Toutes annulations doit se faire en ligne 7h avant le cours maximum sinon le cours est perdu, si l'annulation se fait avant les 7h il est possible de rattraper le cours uniquement sur la semaine suivante, dans le cas ou la même pratique n'a pas lieu deux fois sur la semaine suivante il est possible de choisir une discipline différente

sous réserve de l'accord de l'école par contre si la même discipline est proposée deux fois le cours doit être choisis sinon il sera perdu.

Tous cours choisis par l'abonné dans son contrat ne peut être modifié dans le temps.

L'élève se doit de respecter, le matériel, la salle, l'image de l'école et les professeurs.

Une période de rétractation de 14 jours peut-être envisagée par une demande avec lettre recommandée avec A/R, période qui prend effet à la date de la prise effective de l'abonnement jusqu'au 14 ème jours inclus, mettant un terme au contrat d'abonnement et au remboursement des 9 mois restant sans frais, le 1er mois restera encaissé.

Signature + date (Mention Lu et approuvé)

Le Client

Représentant de l'auto-entreprise